

Développement : aider la Suisse via le tiers monde

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 631

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DÉVELOPPEMENT

Aider la Suisse via le tiers monde

Tout comme la prévoyance-vieillesse, l'aide publique au développement repose sur trois piliers: la coopération technique et l'aide financière, l'aide humanitaire internationale, enfin les mesures de politique économique et commerciale.

Les divers crédits de programme ouverts au titre de la coopération au développement sont gérés par le Département des affaires étrangères, sauf ceux du «3^e pilier», qui relèvent du Département de l'économie publique, plus précisément de l'Office des affaires économiques extérieures, fief radical toujours dirigé par le distingué secrétaire d'Etat Paul Jolles.

Or justement cet office, qui «fait» la politique économique étrangère de la Suisse et assure une liaison permanente entre la Confédération et le Vorort, tend depuis plusieurs années à augmenter sa part à la gestion des fonds publics consacrés à l'aide internationale.

Dernier coup en date dans cette direction: le projet de «continuation du financement de mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement». Ce projet prévoit rien moins qu'un nouveau crédit de programme augmenté de 75% par rapport au précédent (350 au lieu de 200 millions), et pour une durée en principe moins longue (36 au lieu de 42 mois).

LES BANQUES ET LA CONFÉDÉRATION

Ce nouveau crédit de programme servira essentiellement à financer cinq types d'interventions: participation aux accords multilatéraux sur les produits de base (20 millions environ), promotion commerciale en Suisse de produits en provenance des pays en développement (10 millions), encouragement à

l'industrialisation de ces pays (10 millions), aide à la balance des paiements des pays les plus pauvres (70 millions), et enfin, et surtout, l'octroi de crédits mixtes (240 millions).

Ces crédits méritent leur qualification par le fait que les moyens financiers correspondants sont mis à disposition à la fois par la Confédération et par des banques suisses, qui se répartissent le financement du crédit en général à raison de 50%-50%. Ce fut le cas notamment dans les accords concernant l'ouverture d'un crédit mixte conclu récemment entre la Suisse et le Sri Lanka (1979, 30 millions), le Sénégal (1980, 24 millions), le Cameroun (1981, 20 millions), le Honduras (1981, 31 millions) ou le Kenya (1981, 20 millions). Pour être complet, il faut noter aussi que d'autres proportions peuvent également être prévues, qui mettent par exemple un quart du financement à la charge de la Confédération, comme dans les cas de

l'Egypte (1978, 60 millions) ou de la Thaïlande (1979, 51 millions); plus récemment, on a choisi des répartitions diverses: avec 32% à la charge de la Confédération (Maroc, 55 millions), ou 33% (Tunisie, 30 millions) ou bien encore 40% (Zimbabwe, 40 millions).

TOUT EST BIEN QUI CRÉDITE BIEN

En réalité, c'est moins le mode de financement des crédits mixtes qui en fait une forme d'aide très discutée, et bien davantage leur utilisation. Pratiquement, ces crédits servent à financer des livraisons de marchandises suisses, et constituent donc des instruments de promotion des exportations vers des pays qui ne pourraient pas sans cela acheter nos produits. Tout à fait la philosophie du Dépar-

SUITE ET FIN AU VERSO

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, LABEL SUISSE

Crédit de programme	Durée minimum	Montant accordé à fin 1981	
		accordé	engagé
		(en mios Fr.)	
Coopération technique et aide financière	3 ans (1.1.81-31.12.83)	1650	600
Participation au capital des banques régionales de développement	4 ans (1.10.79-30.9.83)	300 ¹	182
Aide humanitaire et alimentaire	3 ans (1.4.79-31.3.82) (1.4.82-31.3.85)	270 300	240 —
Mesures de politique économique et commerciale	3 ans (1.7.79-30.6.82) (1.7.82-30.6.85)	200 350	173

¹ dont 45 millions doivent être versés, le solde étant représenté par des garanties.

Aider la Suisse via le tiers monde

tement de l'économie publique: intérêt bien compris des deux parties, tout le monde en profite, l'emploi chez nous et le développement chez eux, etc. Tout est bien qui crédite bien.

Mais les tenants de cette vision strictement économico-mistiqu des choses ne s'en tiennent pas aux «cré-

aits mixtes» et autres mesures de politique économique et commerciale formellement proposées. Pour l'avenir, ils préconisent une «participation de la Suisse à des mesures internationales d'aide économique». Voilà un libellé bien fait pour rassurer son monde. En fait, la Confédération pourrait ainsi contribuer à des opérations d'assainissement en faveur de pays lourdement endettés (100 millions en trois ans), et surtout accorder jusqu'à concurrence de 400 millions de francs au total des garanties de capital et d'intérêt pour des crédits ouverts à des pays tiers par des créanciers suisses,

en règle générale pour des livraisons de biens et de services d'origine suisse.

Ce nouvel instrument de financement, dont l'idée a été écartée par le Conseil fédéral à fin novembre dernier mais nullement classée par l'office de M. Jolles, reviendrait en clair à limiter les derniers risques à l'exportation, transférés à l'Etat et derechef «socialisés» comme de vulgaires pertes. Il y a dans ce projet un avant-goût de non-risque, au reste parfaitement incompatible avec l'idéologie du «moins d'Etat» dont se réclament ses promoteurs. A cet égard, les banques ont fait preuve d'une plus

BALANCE COMMERCIALE

Ces clients qui manquent de tout

Un petit rappel: risques ou pas risques, la Suisse, d'une manière générale, tire profit de ses relations commerciales avec les pays dits «en développement». Le constat est aujourd'hui connu, presque accepté. Alors qu'il a longtemps été brouillé par des refrains prétendus humanitaires, dissimulé comme une maladie commerciale honteuse (devoir une partie de la fameuse prospérité helvétique à des bénéfices pris dans des pays où les populations manquent de l'essentiel!).

Un bilan officiel chiffré? Voyez par exemple le «message» du Conseil fédéral (février 1981) sur «des mesures commerciales et des mesures relatives aux produits de base dans le cadre de la coopération au développement». Nous citons (page 8): «Au simple examen de la statistique commerciale de notre pays, une constatation saute aux yeux: l'interdépendance étroite entre l'économie suisse et celle des pays en développement. Les chiffres suivants illustrent cette remarque: en 1980, ces Etats ont absorbé 21,9% de nos exportations, tandis que 9,5% de nos importations provenaient de ces

pays.» Le profit? En 1980, l'excédent de notre balance commerciale avec les pays en développement s'élevait à 4,8 milliards de francs, soit 45% de la valeur de nos exportations totales vers ces pays. On aura beau dire que «les exigences que le consommateur suisse pose quant à la qualité des produits entravent notablement la pénétration des pays en développement sur notre marché»; on aura beau préciser que nos importations en provenance de ces pays seraient plus considérables si on tenait compte des «marchandises importées indirectement dans notre pays» (produits semi-finis, fabriqués dans des pays voisins, et contenant sou-

vent des matières premières achetées aux pays en développement). On aura beau dire et préciser... l'excédent est là, qui contribue à alimenter l'aisance de la Suisse, vouée à l'exportation, vu l'exigüité de son marché intérieur.

Encore quelques détails, plus récents. De 1980 à 1981, la part des importations en provenance des pays en développement, OPEP compris, est restée stable, tandis que les exportations vers ces pays-là ont augmenté, hausse sensible due principalement à des ventes accrues aux membres de l'OPEP. Tableau récapitulatif:

— parts aux importations suisses des pays en développement et des pays de l'OPEP:

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Pays en voie de développement	9,8%	10,3%	8,4%	8,4%	9,5%	9,4%
dont pays de l'OPEP	3,2%	3,2%	2,3%	2,7%	3,6%	3,6%

— parts aux exportations suisses des pays en développement et des pays de l'OPEP:

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Pays en voie de développement	21,3%	22,8%	23,0%	21,5%	21,3%	22,2%
dont pays de l'OPEP	7,8%	8,7%	8,2%	6,4%	7,1%	8,0%

grande cohérence: plusieurs d'entre elles ont longuement hésité avant de donner leur accord au projet d'arrêté destiné à les prémunir contre les conséquences d'opérations relativement risquées. De leur côté, les entreprises exportatrices et les organisations économiques — syndicats de travailleurs compris — avaient réservé un accueil très positif au demi-milliard de francs promis...

Pour l'heure, on n'en est toutefois plus — ou pas encore — là. Il s'agit plus modestement des 350 millions destinés au financement des mesures économiques et commerciales, en premier lieu des crédits mixtes!

Malgré la technicité du sujet, et l'urgence d'aboutir (puisque le crédit actuel sera épuisé dans le courant

de l'été), on ose espérer un débat de fond sur l'essence de l'aide économique au développement. On se surprend même à rêver que la discussion fera apparaître le sens et les effets d'une mainmise sans cesse plus accentuée de l'Economie publique et privée sur les fonds réservés à l'aide internationale. Cette réflexion et cette prise de conscience sont plus nécessaires que jamais après les propos aussi nets que contrastés tenus récemment devant le Conseil national par MM. Pierre Aubert et Fritz Honegger. Le premier a parlé des droits de l'homme, qui priment tout, et le second des mesures économiques extérieures (protectionnistes), qui se situent au niveau d'un intérêt autrement prépondérant: celui de la liberté d'un commerce et d'une industrie débarrassés des risques de leur métier.

ONDES AUSTÈRES

Les petits cadeaux de Leo Schürmann

Enfin, ce qui a découragé les oppositions les plus féroces à l'introduction d'un troisième programme à la radio romande, c'est qu'il ne coûterait rien, plus exactement que la direction centrale de la SSR prendrait à son compte le million et demi de dépenses annuelles prévues pour l'expérience (droits d'auteurs non compris). Garantie «caisse noire» pour deux ans, et pour la troisième année... on verrait bien. Un cadeau à la Romandie, cela ne se refuse pas! Merci, M. Léo Schürmann, pour Couleur 3; notre patron qui êtes à Berne, donnez-nous nos ondes colorées chaque jour (et chaque nuit).

Un cadeau, c'était trop beau pour être vrai. Il fallait bien que ça se paie d'une manière ou d'une autre. Qui cherche trouve: voici le détour financier par lequel ce fameux million et demi pourrait réintégrer la poche fédérale de la SSR plus rapidement encore que nous n'aurions su l'imaginer dans nos rêves d'austérité les plus fous.

A votre choix!

Détour N° 1. La direction générale de la SSR, ayant serré la vis à l'administration (offensive Adminus), s'attaque en une deuxième étape aux programmes. C'est une circulaire post-budgétaire qui fixe les «économies» pour cette année encore: il faudrait raboter Fr. 500 000.— à la radio, le double à la télévision.

Sur RSR I, se résignera-t-on à avancer au mois d'octobre la traditionnelle revue bon marché des «meilleurs moments» de l'année radiophonique? Et à la Télévision romande, envisagera-t-on une reprise supplémentaire «à la carte», pour tous ceux qui étaient pris par l'une ou l'autre des chaînes françaises lors des premières diffusions?

Toujours selon cette fameuse circulaire, 1982 n'est que le début du combat et on n'en restera pas là: l'année prochaine, en tout cas 3% de diminution des crédits affectés aux programmes radiophoniques. Le million et demi sera vite récupéré...

Détour N° 2. Une ponction plus radicale encore dans les caisses des sociétés régionales: à partir de cette année, et contrairement à un usage bien établi, ce sont ces sociétés régionales et non plus l'organisation centrale qui paieraient la compensa-

tion du renchérissement au personnel. Les calculs sont vite faits: à 5% au minimum de rattrapage du pouvoir d'achat, les millions accordés pour l'entretien de Couleur 3 sont encore une bonne affaire pour M. Schürmann.

Couleur 3? Un bienfait n'est jamais perdu.

TELL QUEL

De l'eau (froide) dans la bière

«Tell quel», le magazine d'information suisse de la TV romande, nous emmenait, dans sa dernière édition, dans les égouts de la ville de Fribourg. Une leçon de choses bienvenue sur l'envers du décor. Des problèmes que les lecteurs de DP connaissent bien: l'absurdité du tout-à-l'égout, le gaspillage de l'eau, l'échec du système d'épuration centralisé.

Des égouts, on est passé dans le bureau du directeur de Sibra (Cardinal), bière et boissons gazeuses. Cette entreprise ne se conforme pas encore en tous points aux normes de la protection des eaux. Elle rejette ainsi parfois dans les canalisations des eaux usées à une température de 90°... Mais qu'on se rassure, une solution est proche: le directeur annonce fièrement que les rejets illégaux seront mélangés à des eaux plus froides. Et le tour sera joué!

Faut-il comprendre que Cardinal va dissiper dans l'atmosphère cette chaleur indésirable?

Où la protection des eaux devient une monstruosité énergétique.

NB. Résultats «satisfaisants» du groupe Sibra pour l'exercice 1980/1981, annonce-t-on. Plus exactement, une augmentation d'un peu plus de 23 millions de francs de chiffre d'affaires (accroissement des ventes et hausse des prix), et un bénéfice consolidé qui atteint 10,1 millions, soit une progression de près d'un million. Le profit tout de suite, la protection de l'environnement plus tard, quand on pourra.